



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 31 mai 2017

Communiqué de presse

Le code de l'énergie, en particulier les articles R 671-1 à R 671-13 et R 221-1 à R 221-30, prévoit que les prix des produits pétroliers et du gaz sont révisés chaque mois en fonction notamment de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar constatée lors du mois précédent.

En mai 2017, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une baisse du cours moyen du pétrole brut Brent (-5,84 %),
- une baisse des cotations de l'essence (-9,12 %) et du gazole (-8,29 %),
- une baisse des cours du butane (- 3,64 %),
- une hausse de la parité euro/dollar (+2,85 %) liée notamment à la fin des incertitudes politiques (élections présidentielles en France).

Les prix maxima à compter du 1^{er} juin 2017 à zéro heure sont les suivants :

1°/ Pour les carburants routiers :

Supercarburant sans plomb : 1,36 €/l soit - 5cts/l par rapport à mai 2017 (1,41 €/l),

Gazole routier : 1,12 €/l soit - 4 cts/l par rapport à mai 2017 (1,16 €/l).

2°/ Pour la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg, le prix maximum est fixé à 21,35 €, soit une baisse de 16 cts par rapport au mois de mai 2017.

En outre, il a été procédé à une revalorisation de la marge de transport du gaz de 0,098 € HT.

A titre de comparaison, en France hexagonale, le prix moyen qui a été constaté en mai 2017 est de 1,37 €/l pour le supercarburant sans plomb et de 1,21 €/l pour le gazole routier.

Les services de la préfecture restent à disposition pour apporter toute information complémentaire à ce sujet.

L'observatoire des prix, des marges et des revenus a été informé de ces évolutions.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'État en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*